



ENSEMBLE,  
CRÉONS LE MOUVEMENT

# VALEURS ET CHARTES

## DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE

---

janvier 2016

# VALEURS DE LA FFGYM

## Respect

- Respecter autrui (dirigeants, entraîneurs, juges, adversaires...)
- Respecter les règles sportives
- Respecter l'environnement (matériel, équipement, nature)

## Engagement

- Développer le goût de l'effort et donner son maximum (dépassement de soi)
- Entreprendre en surmontant les difficultés

## Solidarité

- Collaborer avec son groupe (équipe, club, fédération, pays)
- Progresser ensemble (se soutenir et s'entraider pour avancer ensemble)

## Excellence

- Rechercher la perfection et la beauté du geste
- Organiser sa pratique en maîtrisant les risques
- Équilibrer et rééquilibrer son corps en permanence
- Rechercher la précision en toutes circonstances

## Responsabilité

- Assumer sa présentation, sa prestation devant les autres
- Accepter d'être jugé par les autres
- S'exprimer avec authenticité (sans tricher avec soi-même ou avec les autres)

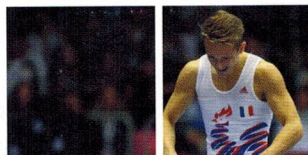
## Plaisir

- Pratiquer par plaisir, et pour le plaisir
- Pratiquer avec le plaisir comme source de progrès
- Rechercher l'épanouissement personnel et collectif
- Partager les émotions sportives

# CHARTRE DU DIRIGEANT

Le dirigeant d'association pris au sens large, (président, trésorier, secrétaire, membres du comité directeur..) doit dans l'exercice de sa responsabilité :

- 1.** Connaître, diffuser et respecter les valeurs et les règles collectives de la FFG (statut, règlement intérieur, règlement technique ...)
- 2.** Porter les valeurs et mettre en œuvre les règles collectives de sa propre association affiliée à la FFG
- 3.** Accueillir sans discrimination tous les pratiquants
- 4.** Promouvoir la gymnastique pour tous, permettant les progrès et l'épanouissement de chacun
- 5.** Organiser l'activité en toute sécurité (encadrement et matériel)
- 6.** Bannir tous les comportements abusifs
- 7.** Protéger les pratiquants des éventuels comportements déviants
- 8.** Stimuler la participation des collaborateurs bénévoles et professionnels
- 9.** Etre exemplaire pour induire l'exemplarité
- 10.** Communiquer et rendre des comptes sur l'évolution de l'association



# CHARTRE DU CADRE TECHNIQUE

Afin de respecter de l'intégrité physique et psychologique du pratiquant, le cadre technique d'association pris au sens large, (animateur, entraîneur, ... / bénévole ou professionnel ...) doit dans l'exercice de sa responsabilité, en relation avec des pratiquants adultes ou enfants :

- 1.** Connaître, diffuser et respecter les valeurs et les règles collectives de la FFG (statut, règlement intérieur, règlement technique ...)
- 2.** Porter les valeurs et mettre en œuvre les règles collectives de l'association affiliée à la FFG (statuts, règlement intérieur, ...)
- 3.** Faire preuve de respect et d'équité sans discrimination
- 4.** Garantir la sécurité du pratiquant, notamment par la parade et une utilisation adaptée du matériel
- 5.** Rester disponible, à l'écoute, et donner confiance
- 6.** Fidéliser en transmettant aux différents publics sa passion pour la gymnastique
- 7.** Animer, encadrer, éduquer, enseigner avec exigence et sans autoritarisme
- 8.** Stimuler les progrès techniques, physiques et psychologiques du pratiquant
- 9.** Proscrire tout abus de pouvoir (injures, moqueries, intimidations, menaces, isolement...)
- 10.** Protéger les pratiquants des éventuels comportements déviant
- 11.** Proscrire la consommation de produits néfastes à la santé (alcool, tabac, drogue ...)
- 12.** Etre un éducateur exemplaire pour induire l'exemplarité
- 13.** Participer à l'évolution technique et pédagogique de l'association
- 14.** Faire évoluer régulièrement ses connaissances et ses compétences



# CHARTRE DU GYMNASTE

Le gymnaste pris au sens large, (du débutant au sportif de haut-niveau) doit dans l'exercice de sa responsabilité :

- 1.** Respecter les valeurs et les règlements de la FFG
- 2.** Respecter les partenaires, adversaires, juges, entraîneurs, dirigeants et officiels, organisateurs et médias, ainsi que l'environnement dans lequel il évolue
- 3.** Faire preuve de fair-play, de loyauté et de tolérance à l'égard des partenaires et des adversaires
- 4.** S'interdire l'utilisation de substances ou de procédés interdits
- 5.** Refuser toute forme de violence, discrimination et tricherie
- 6.** Etre et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive
- 7.** Accepter les règles et le résultat en toute circonstance
- 8.** S'engager dans sa pratique, développer le goût de l'effort et le dépassement de soi
- 9.** Mettre en cohérence sa préparation avec les objectifs poursuivis
- 10.** Représenter avec fierté et loyauté son club, sa fédération et son pays

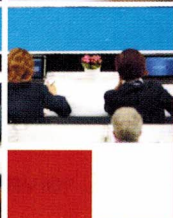
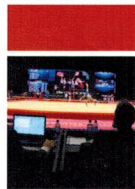




# CHARTRE DU JUGE

Cette charte est issue du code de déontologie de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM). Le juge FFG de tout niveau, doit dans l'exercice de sa responsabilité :

- 1.** Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements
- 2.** Etre juste, impartial et communiquer clairement ses décisions
- 3.** Suivre les formations et maintenir les compétences de son niveau de pratique
- 4.** Etre bien préparé pour chaque compétition (condition physique, ponctualité...)
- 5.** Etre et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive
- 6.** Etre respectueux de tous les acteurs de la compétition
- 7.** S'interdire toutes critiques préjudiciables envers d'autres arbitres ou des institutions
- 8.** Avoir un comportement irréprochable
- 9.** S'interdire tout conflit d'intérêt
- 10.** Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir le fair-play



**Fédération Française de Gymnastique**

7ter, cour des Petites Ecuries - 75010 PARIS

[www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr)